

Déclaration de politique communale 2024 - 2030

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation prévoit la réalisation d'une déclaration de politique communale en début de mandature. Le programme de la majorité s'inscrit dans la continuité de ce qui a été réalisé lors des précédentes mandatures. Avancer et finir ce qui a été pensé précédemment sera le premier objectif du collège communal, tant la liste est longue et tant l'état de nos finances saines est plus complexe à maintenir qu'auparavant.

De nouveaux projets seront néanmoins lancés si l'opportunité se présente en veillant scrupuleusement aux aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Cette déclaration sera la base de travail qui permettra à la nouvelle direction générale de réaliser le Plan Stratégique Transversal (PST), outil organisationnel à suivre par le personnel de notre administration lequel PST fixera les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels, les moyens humains et financiers par des articles budgétaires précis ainsi qu'un calendrier d'actions.

Les principes généraux qui guideront notre action sont inchangés par rapport à 2018 :

- Servir l'intérêt général
- Maintenir des finances saines
- Travailler en parfaite collaboration et optimiser les synergies avec le CPAS
- Permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.
- Maintenir le caractère semi-rural de notre commune
- Privilégier la qualité de vie et le lien social
- Œuvrer pour les générations futures en tenant compte des principes du développement durable.
- Soutenir et garantir un enseignement et un accompagnement extrascolaire de qualité
- Veiller à la sécurité des habitants par la présence d'une police de proximité efficace.

1. La gestion du personnel du CPAS et de la Commune

L'organisation de notre administration communale est dans une période de transition. La complexité de notre société actuelle par ses procédures, ses exigences, nous force à fixer clairement notre structure interne.

C'est pourquoi, dès 2025, avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice générale, un audit interne permettra d'améliorer le fonctionnement de tous les services communaux et du CPAS.

2. Les finances communales

Le transfert des charges des autres niveaux de pouvoir vers les communes continue et nous devons perpétuellement nous adapter. Néanmoins, nous n'envisageons aucune modification de nos additionnels à l'IPP.

Recherche de nouvelles recettes

Nous devons être à la hauteur des nouvelles attentes de la population en continuant à améliorer la balance recettes/dépenses. Ces dernières seront en permanence analysées afin de les optimiser.

Pour rentabiliser nos infrastructures avec de potentielles recettes, nous comptons mettre à disposition, en location, nos locaux et salles disponibles pour des privés de la commune et d'ailleurs, par exemple. Ceci dans le but de veiller à utiliser au mieux les deniers publics et préserver notre équilibre financier.

Notre politique d'investissement est importante (bâtiments communaux, voiries, cadre de vie) et elle se réalise sans recourir de manière systématique aux emprunts. Nous souhaitons bien évidemment poursuivre dans cette voie tout en restant attentifs à bénéficier d'un maximum de subsides lors de la préparation des dossiers. Nous nous réjouissons de la situation financière de la commune qui présente une dette nettement inférieure à la référence régionale.

3. Urbanisme & Aménagement du territoire

Malgré la forte pression immobilière, notre souhait est de garder une commune à taille humaine et de maintenir le caractère de semi-ruralité de nos villages.

Le Schéma de Développement Communal sera revu sur base du nouveau Schéma de Développement Territorial wallon. Cela permettra de revoir la densification de nos centralités en densifiant les noyaux intérieurs et d'alléger les quartiers décentrés.

Aussi, nous continuerons à veiller davantage au respect des permis octroyés.

4. CPAS

Il assure la mission fondamentale de droit à l'aide sociale. Voici les éléments des politiques qui vont être menés :

À titre individuel, des aides sociales efficaces : le revenu d'intégration, l'aide au logement, l'aide médicale, l'aide chauffage, l'aide à la participation culturelle, l'insertion socioprofessionnelle, la lutte contre le surendettement, la banque alimentaire, le système de télé-vigilance pour les seniors, la politique en faveur des personnes handicapées. À titre collectif, différentes actions et services : le service « aide-ménagère », la coordination des soins à domicile via l'A.s.b.l. Cado, les bénévoles de la Croix-Rouge, l'accueil de la petite enfance avec nos deux crèches et les accueillantes encadrées, la distribution des repas à domicile, les repas communautaires, le service dépannage...

Au niveau du logement : Le CPAS assure la bonne gestion du parc immobilier mis à la disposition des Brainois en restant attentif aux opportunités intéressantes pouvant lui être proposées. En outre, en collaboration étroite avec la commune, le CPAS participera à la création de logements locatifs pour personnes âgées (sans doute en projet intergénérationnel).

L'avenir : Le CPAS, véritable bras social de la commune, continuera prioritairement son action de base. Il restera attentif aux évolutions sociales de la population afin de s'y adapter. Les synergies entre les deux institutions seront renforcées dans un climat de dialogue confiant et de complémentarité. Cette politique a pour objectif de répondre au mieux aux attentes et besoins de la population mais aussi des différents services des administrations.

5. LA COHÉSION SOCIALE

Sur base du rapport d'évaluation du Plan de Cohésion sociale (« PCS ») 2019-2024, l'année 2025 verra l'élaboration d'une nouvelle mouture de ce plan.

Aussi, les projets en cours seront revus dans le but d'axer leur action sur le travail social en allant plus encore sur le terrain à la rencontre des familles et des jeunes connaissant des difficultés. Chaque année de nouvelles actions sont mises en place en faveur de la jeunesse tout en apportant un soin tout particulier pour nos aînés et les familles.

Tout cela contribue à maintenir une qualité de vie dans notre commune pour tous.

Pour nos aînés

Outre les activités déjà réalisées chaque année et qui ont pour objectif principal – et fil rouge – la lutte contre l'isolement, nous allons prêter une attention particulière aux jeunes seniors. Être à l'écoute de leurs besoins et proposer des actions et activités adéquates sera primordial pour cette tranche de plus en plus importante de la population.

Pour nos jeunes

La recherche de solutions de locaux adaptés pour tous nos mouvements de jeunesse devrait aboutir lors de cette nouvelle mandature.

L'administration communale continuera à proposer en collaboration avec ses partenaires (mise à disposition gratuite de locaux, communication commune), des stages durant toutes les vacances scolaires. Nous resterons attentifs à renouveler leurs thématiques et proposer des stages actualisés en fonction de la demande.

6. LOGEMENT

L'objectif est de continuer à accroître significativement l'offre en logements publics de la commune sans plus tarder. Les subsides régionaux étant plus restreints qu'auparavant, nous allons directement analyser les opportunités qui s'offrent à nous avec notre CPAS. Via la société des "Habitations sociales du Roman Païs", " l'Agence Immobilière Sociale", "l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant Wallon" ou tout autre institution ou mécanisme, nous voulons offrir une offre en adéquation optimale avec la demande.

Durant le premier semestre de la mandature les possibilités seront analysées. Le quatrième trimestre 2025 sera la période de planification. La suite de la mandature permettra d'avancer sur les projets si tant est que l'action de nos partenaires nous le permet.

7. TRAVAUX

De nombreux chantiers vont démarrer dès le printemps 2025.

En bâtiments, jamais nous n'aurons eu autant d'importantes constructions à lancer et à suivre : la nouvelle école des Coccinelles, la salle socio-récréative et le nouvel immeuble du CPAS.

En tenant compte de ces trois grands projets, une stratégie immobilière globale à long terme sur la gestion de nos bâtiments sera établie en début de mandature. Une partie importante du budget des années futures devra être consacrée à atteindre nos objectifs à l'horizon 2030 en matière énergétique sur base de cette stratégie.

En voiries, la rénovation en profondeur des rues Courte de la Station, Idès Vanschepdael (partie du bas) et aux Racines (premier tronçon) mais aussi le réasphaltage de l'Avenue du Beau Séjour et de la rue Hilaire Parmentier sont au programme. Par la suite, la chaussée d'Ophain et le deuxième tronçon de la rue aux Racines sont d'ores et déjà prévus.

Annuellement, un programme de rénovation du revêtement de différentes voiries sera également réalisé. L'étude des rues de l'Abbaye et des Radoux en 2025 mènera à leur réasphaltage en 2026 par exemple.

Un état des lieux de nos plus anciens trottoirs sera fait en 2025 pour ensuite réaliser un plan pluriannuel de rénovation des espaces dédiés aux piétons et – a fortiori – aux PMR.

8. Organisation de nos cimetières

Chaque cimetière est un lieu sensible qui représente la mémoire de notre commune. C'est à ce titre que leur embellissement est une de nos priorités. Cela sera accompli par l'amélioration du tri des déchets, une meilleure gestion des parcelles et la mise au vert continue. La finalisation de la rénovation des locaux de travail du personnel est en cours à Wauthier-Braine et à réaliser à Braine-le-Château.

9. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

La commune de Braine-le-Château a adhéré à la Convention des Maires pour l'énergie et le climat et a réalisé un premier plan climat (PAEDC) afin de diminuer d'au moins 40% l'empreinte énergétique sur son territoire.

Le secteur du logement est le plus grand consommateur d'énergie dans la commune. C'est donc sur cet aspect que nous allons continuer à venir en aide aux habitants :

- Conseils sur base d'une thermographie aérienne de leur habitation ;
- Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique avec un organisme extérieur ;
- Pour les publics plus fragilisés, accès à un tuteur énergie.

Dès 2025, nous allons produire de l'énergie verte via des panneaux photovoltaïques (après remise en état des toitures) et alimenter les différents bâtiments communaux via le principe des communautés d'énergie. De façon plus générale, un nouveau "plan climat" visant une réduction de 55% des gaz à effet de serre sur notre territoire communal sera adopté sur base d'un travail de réflexion en cours au sein du comité de pilotage (COPIL) composé, notamment, d'habitants de notre commune.

En matière d'adaptation au changement climatique, plusieurs zones d'immersion temporaire ont été réalisées le long du Hain et une réflexion est en cours pour des aménagements complémentaires.

10. NATURE ET BIODIVERSITÉ - CADRE DE VIE

Nos villages disposent d'un magnifique cadre de vie qu'il convient de protéger au mieux pour les générations futures. Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) a été réalisé il y a plus de 10 ans et reste un pilier fondamental de notre engagement en faveur de la biodiversité. Ses principes continueront de guider notre action en apportant un soutien aux projets proposés par les habitants et les associations.

De notre côté, nous nous engageons à continuer ou à développer le fauchage tardif, la restauration des landes à bruyères aux réserves de l'Ermitage et de la Bruyère Mathias dont la gestion a été confiée à Natagora, la restauration écologique du site à l'étang de Boularmont à Wauthier-Braine par la création d'aménagements pour accueillir une plus grande diversité biologique.

Le projet de réaménagement du site de "La Plage" à la rue du Try via le SPW et des fonds européens devrait enfin évoluer en 2025. Nous serons attentifs et proactifs sur ce projet.

11. PROPRETÉ PUBLIQUE

Une commune propre est une commune où l'on se sent bien !

Pour y arriver, outre les outils existants connus, nous renforcerons la brigade propreté au sein du service des travaux, nous organiserons des campagnes de promotion (zéro-déchets, compostage à domicile, tri des déchets organiques, ...), nous recruterons un agent constatateur afin de mieux lutter contre la délinquance environnementale en soutien à la police locale.

12. MOBILITÉ

Modérer le trafic de transit et développer les modes actifs reste un des défis majeurs de notre commune. Bien que n'étant pas les seuls acteurs de leur évolution, nous nous impliquons dans l'action.

L'accessibilité pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) doit être améliorée dans notre commune. Nous comptons mettre en place dès 2025 une analyse des problématiques existantes. Les rues étroites et sinueuses de nos villages ne s'y prêtent malheureusement pas toujours, mais nous ferons tout ce qu'il est possible là où des aménagements sont envisageables. L'amélioration du réseau des cheminements piétons et cyclables qui se greffent au Ravel sera poursuivie. L'important trafic de transit est une fatalité que nous avons décidé de prendre en main en restant en contact permanent avec la Wallonie. Nous voulons améliorer la vision à long terme de la mobilité supra-communale. La fermeture de certaines voiries a permis de ramener la circulation de transit sur des routes à grand gabarit. La circulation sera apaisée par la mise en place de la zone 30 KM/H là où cela sera justifié et avalisé par les services de la Région wallonne.

Notre Plan de mobilité de 2010 est obsolète. Une nouvelle étude tenant compte de ces paramètres sera commandée avec consultation de la population.

13. JEUNESSE, ENSEIGNEMENT, ACADÉMIE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Notre commune est directement compétente pour les trois implantations de l'école communale. Outre la création de la nouvelle école "Les Coccinelles" à Wauthier-Braine, nous continuerons à moderniser les infrastructures et les équipements pédagogiques afin de répondre aux exigences du Pacte d'excellence de la FWB ainsi qu'aux demandes de l'équipe pédagogique.

Notre politique étant basée sur l'enfant, nous sommes également attentifs aux besoins des écoles libres « Saint-Remy » et « Les Marronniers ». Nous y intervenons pour ce qui est autorisé par le législateur, en particulier en matière d'accueil extrascolaire qui est financé par la commune et assuré par l'ISBW pour l'ensemble des écoles de la commune.

Plus large que l'accueil extrascolaire, l'Accueil Temps Libre concerne les enfants de 3 à 12 ans en dehors du temps scolaire. Un nouveau programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance) va être élaboré afin de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Notre commune dispose aussi d'une antenne de l'Académie de Nivelles. Avec notre soutien, plus de 250 élèves, principalement des jeunes, pourront continuer à s'adonner à la danse, à la musique, aux arts plastiques et aux arts de la parole dans de nouveaux locaux mis à leur disposition à l'Espace Beau Bois.

14. SPORTS

Dans la commune, l'offre sportive est déjà bien développée, et nous souhaitons continuer à garantir un accès pour tous, sans barrière financière. C'est pourquoi nous prenons l'engagement de maintenir la gratuité des locaux et des infrastructures pour les clubs de sport locaux. Mais nous voulons aller encore plus loin. Nous avons la volonté d'améliorer l'offre de sports en extérieur. Nous envisageons de développer de nouveaux espaces dédiés aux sports accessibles librement à tous les habitants.

Aussi, nous continuerons à soutenir activement les clubs sportifs existants en les aidant à se faire connaître principalement des habitants de la commune et en améliorant leurs infrastructures en échange d'un respect total de celles-ci. Nous croyons fermement que le sport joue un rôle essentiel dans le bien-être de notre communauté, et nous mettrons tout en œuvre pour le rendre encore plus accessible et attractif pour tous.

15. SÉCURITÉ - SÉRÉNITÉ

La sécurité des Brainois est une priorité absolue. Nous continuerons à exiger une police de proximité efficace et disponible.

Les partenariats locaux de prévention (PLP) dans certains quartiers sont positifs. Ils permettent un rapprochement social et une maîtrise du nombre de délits. Si des habitants en émettent le souhait, d'autres PLP pourraient voir le jour.

Le projet de commissariat mobile est en cours et permettra à la Police de venir davantage au contact de la population dans les quartiers.

Les investissements très importants au sein de la Zone *Ouest Brabant Wallon* (Tubize, Ittre, Rebecq et Braine-le-Château), en bâtiments, véhicules et personnel nous assurent au fur et à mesure une efficacité indéniable.

16. CULTURE, TOURISME ET VIE ASSOCIATIVE

Plus de soixante associations rythment la vie au cœur de nos villages et quartiers. À tout âge, chacun peut y trouver son activité. Nous continuerons sans hésiter à être à leur écoute et à les soutenir par la mise à disposition de locaux et de matériel.

Les infrastructures accueillant nos associations doivent être constamment adaptées, améliorées et modernisées pour permettre la pratique de leurs activités dans un cadre correct. La responsabilisation des associations sur les aspects énergétiques et environnementaux se poursuivra afin d'éviter le gaspillage des deniers publics.

Culture.

Nous voulons faire de Braine-le-Château une commune où la culture est un moteur de développement, un facteur de bien-être, et un outil d'émancipation pour chaque habitant. Nous continuerons à soutenir les initiatives locales, à faciliter l'accès aux activités culturelles et à créer des espaces de rencontres entre les générations et les milieux socio-culturels.

Notre souhait pour cette mandature vise également la mise à disposition, dans les lieux publics, d'œuvres d'art pouvant être admirées de tous au détour d'une promenade ou visite.

L'association Braine Culture (ABC)

ABC s'engage, depuis sa création, à mettre la culture au centre de la vie communale. Et nous souhaitons garder cette même dynamique à l'avenir en soutenant l'A.s.b.l. Nous croyons fermement que la culture est un levier essentiel de cohésion sociale et de développement personnel. C'est pourquoi, avec l'appui de notre association, nous faisons le choix d'une offre culturelle variée, accessible et de qualité, permettant à chaque citoyen de s'épanouir, quels que soient son âge, ses goûts ou ses intérêts.

Bibliothèque communale

Lieu convivial par excellence, la bibliothèque continuera à offrir à chacun la possibilité d'emprunter des livres gratuitement. Avec ses sections adultes et jeunesse richement fournies, elle offre un espace d'évasion pour tous les âges. Elle continuera également à recevoir régulièrement des visites d'écoles, favorisant ainsi l'amour des livres dès le plus jeune âge.

Royal Syndicat d'Initiative et de Tourisme

Le RSI bénéficiera encore de notre soutien pour développer ses activités multiples et variées. Sa mission première est d'accueillir, renseigner les visiteurs, leur fournir la documentation et les conseils personnalisés. Pour le reste, un agenda chargé d'activités variées fonctionne grâce au soutien des services communaux.

Centre de documentation

Situé au premier étage de la Maison du Bailli, ce centre regroupe des milliers de documents et de livres issus d'archives et regroupés dans un même lieu. L'acquisition récente d'un nouveau logiciel va permettre, à qui le souhaite, de consulter ces archives qui sont la mémoire de notre territoire. Nous avons l'intention de communiquer davantage encore sur ce lieu encore peu connu des brainois.

17. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Afin d'enrayer la prolifération des chats errants, la commune poursuivra sa collaboration avec l'A.s.b.l. de protection des animaux "EveryoneMatters" pour la stérilisation des chats errants sur notre territoire, leur remise en ordre sanitaire et permettre leur adoption.

Un parc canin va être mis à disposition des propriétaires de chiens près des terrains de football, afin de permettre à leur animal de courir en toute sécurité.

La Commune collabore également avec l'A.s.b.l. « *Binôme Humain-Animal* », qui intervient dans la prise en charge (temporaire ou définitive) de chiens ou chats lorsque le propriétaire se trouve dans une situation délicate (hospitalisation, traitements lourds ...).

18. COMMERCE LOCAL

Nous avons à cœur de favoriser les liens entre l'administration communale et tous nos indépendants en mettant l'accent sur la communication et l'accessibilité. Il nous apparaît opportun de créer divers supports (brochure, site, ...) reprenant tous les services proposés au sein de notre commune. Ils seront diffusés dans nos commerces, écoles, gîtes ainsi que dans la structure supracommunale 'Senne Vallées' qui regroupe six autres communes environnantes (soit environ 131.600 habitants au total).

Nous mettrons également en place des soirées thématiques qui permettraient à nos indépendants de se rencontrer, de profiter de présentations intéressantes (groupement d'achat, fraude, subsides, ...), de partager leurs expériences mais aussi de présenter leur activité aux citoyens et de bénéficier d'une meilleure information.

Si les forces vives suffisantes émergent, nous soutiendrons la création d'une association de commerçants, véritable interlocuteur de notre administration.

Nous souhaitons également promouvoir encore nos producteurs locaux et artisans à travers des actions concrètes telles que la réalisation du marché des producteurs locaux, qui remporte à chaque fois un beau succès.

19. L'INFORMATION AU SERVICE DE LA POPULATION

À l'heure actuelle, de nombreux moyens sont déjà mis en place pour faciliter les échanges d'informations entre la commune et les citoyens. Lors de cette mandature, nous souhaitons encore les améliorer. L'objectif est d'améliorer les échanges dans les deux sens : de la commune vers le citoyen, mais aussi du citoyen vers la commune. Nous continuerons à informer régulièrement les habitants via notre site Internet, notre page Facebook mais également le bimestriel "A s'crienn", les brochures thématiques, les panneaux d'affichage et autres initiatives. Ces outils de communication seront modernisés et continuellement améliorés afin de répondre aux attentes des citoyens de manière plus efficace et interactive.

Notre ambition va au-delà. Nous souhaitons créer des espaces de partage où les citoyens pourront s'exprimer, communiquer leurs envies, leurs idées et leurs ressentis. Que ce soit par le biais de forums en ligne, de consultations publiques ou de réunions participatives, nous souhaitons donner à chacun l'opportunité de contribuer activement à la vie de la commune.

C'est avec dynamisme et une volonté constante de mieux faire que nous envisageons notre communication avec les habitants de Braine-le-Château et Wauthier-Braine. Nous voulons une commune plus à l'écoute, où chaque voix compte et où les initiatives citoyennes peuvent véritablement influencer les décisions.

20. SOLIDARITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Depuis de nombreuses années, au travers de la commission Solidarité Internationale, notre commune s'engage en faveur de la solidarité internationale. Et nous souhaitons continuer dans cette voie.

Grâce à cette commission apolitique composée de citoyens et d'un représentant du Collège communal, nous avons mis en place un système de financement de divers projets, portés par des habitants de la commune. Ces fonds sont alloués de manière transparente et responsable pour soutenir des projets d'associations. À travers les actions de la commission, c'est un peu comme si chaque habitant contribuait à hauteur d'un euro et demi par an.

Nous sommes convaincus que les communes ont un rôle à jouer dans la solidarité internationale, et nous continuerons à renforcer cet engagement, à poursuivre cette dynamique.

21. PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis quelques années, nous pratiquons déjà l'exercice des sondages pour connaître l'avis des riverains sur les aménagements de sécurité routière à réaliser. Par l'attribution de la compétence de la participation citoyenne à une des membres du nouveau Collège communal, nous instaurons pour la première fois officiellement cette matière dans nos objectifs.

Un budget participatif dont les modalités d'attribution sont encore à définir, sera proposé. Ainsi, nous impliquerons davantage les habitants pour une partie des projets qui les concernent directement.

CONCLUSION

Braine-le-Château vit une période de transition. Son administration communale doit suivre le mouvement et s'adapter aux nouvelles réalités de notre société. Sa structure interne va devoir être repensée pour un fonctionnement plus efficace au profit des citoyens.

Les projets menés à bien par notre personnel seront pensés avec le souci de la vision globale et sans mettre les finances communales en danger.

Les objectifs de cette DPC seront atteints grâce à la mise en place d'une bonne communication et d'un esprit d'équipe cohérent entre les mandataires communaux et le personnel.

[Adoptée par le Conseil communal le 25 janvier 2025]